



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE
Route de Malpasset - 83600 Fréjus
WWW.esterelclubcanin.fr
esterelclubcanin@gmail.com



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 26 AOUT 2021

REUNION EN VISIOCONFERENCE

Présents : Claudie AVANOTTO, Chantal HUGUES, Monique VILLARET, Marion MALPART, Hervé HUGUES, Jean Marc DAURIS, Benjamin ILIC, Jean-François PIQUET

Réunion débutée à 19h20

REDEFINITIONS DES HORAIRES DE COURS :

Les horaires des différentes activités ont été revues afin de rééquilibrer au mieux les emplois du temps de chacun :

LUNDI :

Agility Compétition	➡	14 h à 16 h
Agility Loisir	➡	16 h à 17 h
Education	➡	17 h à 18 h

MARDI

Obéissance	➡	17 h à 19 h
Agility Compétition	➡	19 h à 22 h

JEUDI :

Obéissance	➡	19 h à 21 h
------------	---	-------------

VENDREDI :

Agility Compétition	➡	19 h à 22 h
---------------------	---	-------------

SAMEDI :

Agility Compétition	➡	12 h 30 à 15 h
Education	➡	15 h à 16 h
Agility Initiation	➡	16 h à 17 h

Il n'y aura plus d'horaire HIVER /ETE, ces horaires sont maintenant valables toute l'année

Décision votée à l'unanimité

HOOPER :

L'acquisition de l'ensemble de matériel nécessaire pour pratiquer du HOOPER a été décidée. Une fois ce dernier acquis, un tour des moniteurs sera fait pour connaître les volontaires qui souhaiteront assurer ce cours.

Décision votée à l'unanimité

AGILITY INITIATION :

Un tour des moniteurs sera fait pour trouver des volontaires pouvant assurer cette formation qui ne demande pas une compétence particulière.

Décision votée à l'unanimité

SECURITE :

Afin de faciliter l'accès des terrains d'entraînement tout en maintenant la sécurité, les cadenas actuels seront changés par des cadenas à codes.

Décision votée à l'unanimité

FORMATION :

La mise en place d'une politique plus organisée et plus structurée a été décidée. Il est nécessaire de monter en puissance la formation.

Pour le MEC 2 : une formation MEC 2 faite au sein du club a été validée. Elle sera assurée par un formateur extérieur. Actuellement 5 moniteurs titulaires du MEC 1 seraient intéressés. Un appel sera lancé pour savoir si d'autres moniteurs sont intéressés.

Durant l'année 2022 d'autres stages seront proposés.

Décision votée à l'unanimité

REPARTITION DE LA CHARGE DE TRAVAIL AU SEIN DU COMITE :

Il est nécessaire de redéfinir la charge de travail au sein du comité.

Pour ce faire, une liste des tâches la plus exhaustive possible sera établie afin que l'on puisse revoir la répartition du travail indispensable pour le bon fonctionnement du club.

Décision votée à l'unanimité

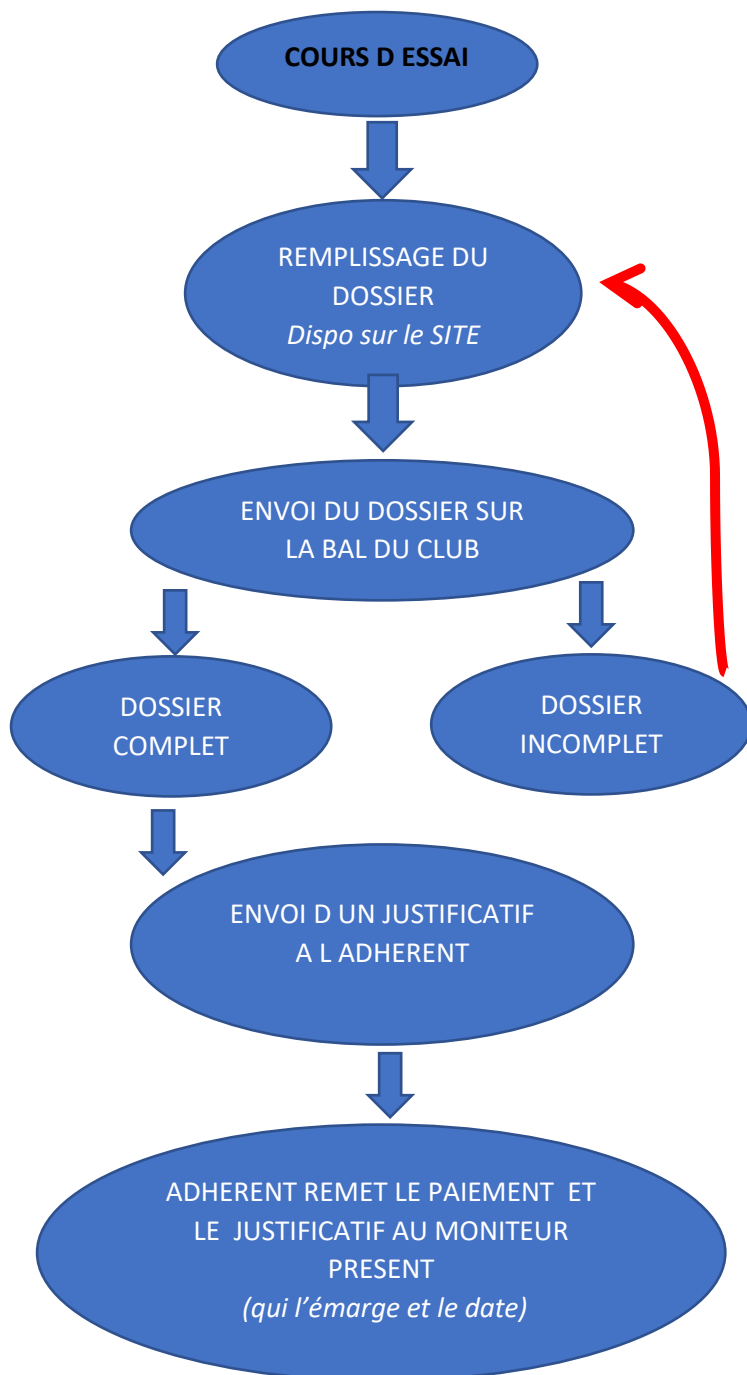
SUBVENTIONS :

Une subvention de 50 euros a été décidée pour les 8 sélectionnés en finale des différents concours.

Décision votée à l'unanimité

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Il est nécessaire de rappeler à chacun la procédure d'inscription au club.



Aucun encaissement n'est accepté avant validation du dossier

Si l'adhérent n'a pas satisfait à ses obligations, il ne peut pas avoir accès aux terrains.

NOUVELLES ADHESIONS :

Deux demandes d'adhésions ont été faites, une pour l'agility et une pour l'obéissance. Elles ont reçu une réponse favorable, ces deux nouveaux adhérents ayant exprimés leur désir de respecter l'ambiance du club et ses obligations. Elles seront peu à peu intégrées aux formations pour aider, en doublure, les moniteurs qui assurent les cours d'éducation

Décision votée à l'unanimité

DATES A RETENIR EN 2022 :

Concours d'agility : 10 Avril 2022

Concours d'agility : 22 et 23 Octobre 2022

Concours d'obéissance : 29 et 30 octobre 2022

Stage obéissance : 24 et 25 septembre 2022

Le Président
Hervé HUGUES

Le Secrétaire
JF PIQUET